



LE PRÉSIDENT
JEAN ROTTNER

Association des Voyageurs
du TER Metz-Luxembourg
47, rue St André
57950 MONTIGNY-LES-METZ

Strasbourg, le 09 JAN. 2020

Mesdames, Messieurs,

Par un récent courrier, vous avez de nouveau souhaité attirer mon attention sur la situation de la desserte Nancy-Metz-Luxembourg et sur l'évolution de de l'offre ferroviaire à compter du 1^{er} janvier 2020 et je vous en remercie.

Vous connaissez mon engagement sans faille sur ce dossier et sur ma volonté constante d'améliorer les conditions de circulation des voyageurs sur cet axe essentiel du Sillon Lorrain.

Je ne reviendrai pas sur les diverses circonstances des dernières années qui ont conduit à la situation actuelle qui n'est naturellement ni satisfaisante, ni acceptable en l'état.

Aussi, prenant acte du refus réaffirmé du Grand-Duché du Luxembourg de maintenir sa décision de ne pas autoriser les trains TER 2N NG non équipés de l'ERTMS sur son territoire, j'ai demandé au Gouvernement français de se mobiliser pour apporter des solutions concrètes aux usagers des TER concernés.

J'ai naturellement parfaitement en tête les 7 propositions que votre association a émises en juin dernier et c'est notamment sur cette base que nous avons interpellé l'Etat.

Une rencontre s'est donc déroulée fin décembre sous la présidence de Madame Amélie de Montchalin, secrétaire d'Etat chargée des Affaires Européennes, en présence des services du Ministère des Transports, de la SNCF et de la Région Grand Est.

Aux termes de cet échange qui s'est prolongé durant les deux dernières semaines, plusieurs solutions ont été esquissées et bien que nécessitant encore des ajustements, elles doivent permettre de pallier les difficultés que vous dénoncez fort légitimement.

Dans un premier temps, nous avons sollicité un geste commercial sur les abonnements et sur les tickets unitaires pour dédommager l'usager de la dégradation de la qualité du service.

Ensuite, nous avons demandé l'ouverture, à Thionville, des TGV, par définition équipés ERTMS, aux voyageurs régionaux. Un TGV spécial est d'ores et déjà affrété pour le matin et l'accès aux autres TGV est désormais possible contre-remboursement. Par ailleurs, nous avons obtenu l'augmentation du nombre des nouveaux bus dédiés.

Région **Grand Est**

En outre, pour faciliter le covoiturage, les principales plateformes pourront être mobilisées pour renforcer les offres sur l'axe concerné, y compris à travers des possibles gratifications financières pour les chauffeurs de certaines d'entre-elles.

S'agissant ainsi des 7 propositions de l'AVTERML : autorisation d'accès TGV, desserte des gares intermédiaires, fiabilisation des correspondances, inventaire des ressources et planification, utilisation de ressources routières (autocars) existantes et mise en place d'un service de bus complémentaires, relation France/Luxembourg et dédommagements des clients de la SNCF, abonnés du TER Grand-Est, vous pouvez constater qu'elles ont été prises en compte et que les solutions négociées avec l'Etat et la SNCF apportent globalement des réponses concrètes à vos attentes même si elles doivent être maintenant validées par les différents intervenants.

Tels sont donc les éléments de réponse que je suis aujourd'hui en mesure de vous apporter étant entendu que nous avons également demandé à la SNCF de mettre tout en œuvre pour poursuivre le plus rapidement possible la mise au norme ERTMS de l'ensemble du parc roulant concerné.

A cet égard, les 12 TER équipés sont, comme annoncé, d'ores et déjà sur le site de Metz et seront, pour les derniers d'entre eux, rapidement injectés dans la circulation même si, vous en êtes naturellement conscients, la poursuite du mouvement social à la SNCF perturbe ce déploiement.

Vous pouvez compter sur ma détermination à tout mettre en œuvre pour faciliter les déplacements des usagers de l'axe Nancy-Metz-Luxembourg dans cette période difficile et à travailler, à moyen terme, à débloquer les financements nécessaires pour mener des travaux de plus grande ampleur afin de résoudre durablement, dans le droit fil de l'aménagement des quais et de l'achat des trains normands par la Région Grand Est, les difficultés de cette ligne.

Dans cette attente et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.


Bouchard
Jean-Louis